

Publication d'un rapport sur les pêches de l'Atlantique

Le Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique a rendu son rapport public le 17 février sous le titre *Naviguer dans la tourmente: une nouvelle politique pour les pêches de l'Atlantique*.

Le Groupe, créé par le premier ministre Trudeau en janvier 1982, avait pour mandat de recommander "des moyens d'établir et de maintenir des entreprises de pêche viables sur la côte atlantique, en tenant dûment compte du développement économique et social d'ensemble des provinces atlantiques".

Les zones de pêche de la côte est "sont parmi les plus riches du monde, et cette richesse est à l'origine du peuplement de cette région depuis des siècles. Depuis l'expansion de la zone à 200 milles, les pêches canadiennes ont atteint un calibre international, ce dont les Canadiens ont tout lieu d'être fiers. Toutefois, cette industrie est loin d'avoir fourni son plein rendement, ce qui est inacceptable... L'industrie de la pêche dans l'Atlantique se doit de contribuer pleinement à la prospérité du pays, au niveau régional comme au niveau national", a déclaré M. Michael Kirby, président du Groupe d'étude.

Dans son rapport, le Groupe formule 57 recommandations faites en fonction de trois objectifs: rendre cette industrie économiquement viable, maximiser l'emploi et canadianiser l'exploitation par le contrôle de capitaux majoritairement canadiens.

Les recommandations touchent les



Port de pêche juste avant l'ouverture de la saison de la pêche au homard, île de cap de Sable, Shelburne (Nouvelle-Écosse).

domaines suivants: les questions internationales, le secteur de la récolte, les usines à court de matière première, l'exploitation du stock de morue du Nord, les pêches du Nord, la qualité, le marché portuaire, l'amélioration de la rentabilité des usines de transformation du poisson, la commercialisation, les revenus des pêcheurs, l'aide financière, la flotte de senneurs à hareng, la résolution des diver-

gences de vue par le truchement d'un processus renouvelé de consultation et de prise de décisions.

Pendant la durée de son mandat, le Groupe d'étude a visité 43 villages de pêcheurs, des producteurs, des représentants des gouvernements provinciaux et d'autres personnes travaillant dans l'industrie de la pêche, et il a reçu par écrit, et dans certains cas à plusieurs reprises, les idées et commentaires de 90 groupes et particuliers.

En plus du rapport complet, le Groupe a rendu publique une version abrégée intitulée *Points saillants et recommandations*. Ce condensé reprend chacune des 57 recommandations et en explique le cheminement.

Aide aux victimes d'inondations en Équateur

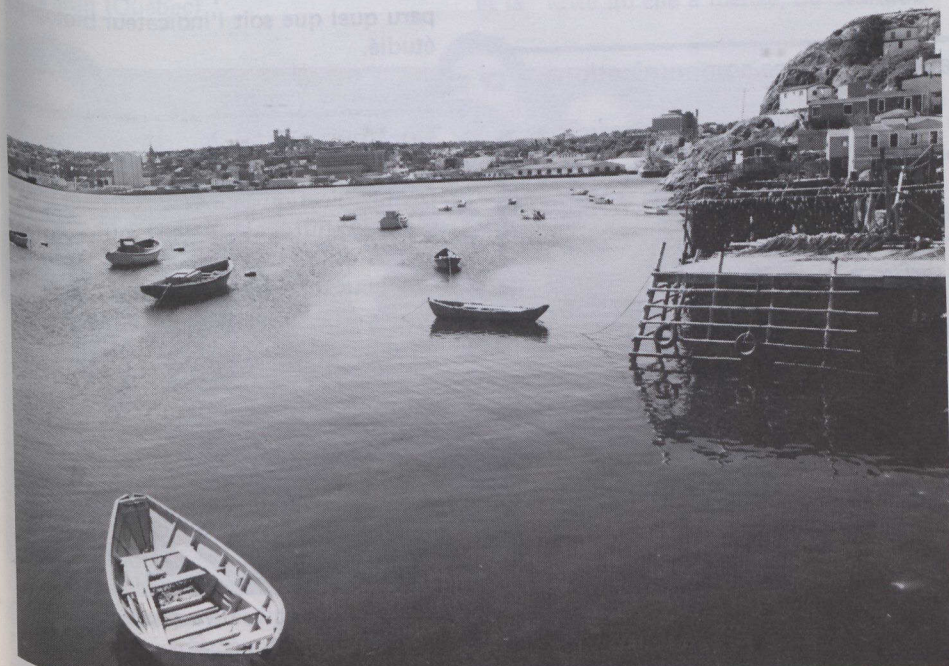
Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé, le 28 janvier, que le Canada avait décidé d'apporter son aide aux victimes d'inondations qui ont ravagé l'Équateur.

Le Canada accorde \$50 000 en réponse à l'appel lancé par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) pour les victimes des récentes inondations en Équateur, et \$70 000 à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR).

Ces subventions seront versées par le truchement du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Des pluies diluviennes ont inondé de vastes superficies situées dans la région côtière de l'Équateur, emportant routes, ponts et chemins de fer et créant une situation précaire en ce qui concerne le bétail et les cultures. On compte peu de pertes de vie, mais les problèmes sanitaires sont graves. On craint en effet les épidémies, la malaria, la fièvre équine vénézuélienne et les morsures de serpent.

La subvention canadienne de \$50 000 à l'OPS servira à l'achat de Malathion, insecticide que le gouvernement de l'Équateur, en consultation avec l'OPS et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a jugé hautement prioritaire. Le montant octroyé à la LSCR servira à acheter des fournitures sur place, notamment des ustensiles de cuisine, des médicaments, des trousseaux de premiers soins et des couvertures.



Vue partielle du port de Saint-Jean (Terre-Neuve) avec la ville au second plan.

Centre de photographie du gouvernement canadien